

## Appel de Candidatures de la SAFER Ile-de-France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Ile-de-France se propose de **retrocéder ou d'échanger** les biens fonciers ci-dessous désignés :

### Département de Seine-et-Marne:

**1) Commune : POMMEUSE (77) - 24 a 64 ca**

Parcelle cadastrée : Du general huerne: D-942. Ce bien figure en zone naturelle du Plan Local d'Urbanisme.

**2) Commune : LESIGNY (77) - 20 a 45 ca**

Parcelle cadastrée : Les joncheres: C-1100. Ce bien figure en zone agricole et urbaine du Plan Local d'Urbanisme.

**Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme** peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : [www.saferidf.fr](http://www.saferidf.fr), AU PLUS TARD LE 24/07/2018**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération. SAFER Ile-de-France 19 rue d'Anjou - 75008 PARIS. Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50. **Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.**